

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20140520

Dossier : A-262-13

Référence : 2014 CAF 132

**CORAM : LA JUGE SHARLOW
LA JUGE DAWSON
LE JUGE MAINVILLE**

ENTRE :

BALANCECO CANADA

appelante

et

**LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS
DU CANADA et J. CHEESE INC.**

intimés

Audience tenue à Ottawa (Ontario), le 20 mai 2014.

Jugement prononcé à l'audience à Ottawa (Ontario), le 20 mai 2014.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LA JUGE SHARLOW

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20140520

Dossier : A-262-13

Référence : 2014 CAF 132

**CORAM : LA JUGE SHARLOW
LA JUGE DAWSON
LE JUGE MAINVILLE**

ENTRE :

BALANCECO CANADA

appelante

et

**LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS
DU CANADA et J. CHEESE INC.**

intimés

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Ottawa (Ontario), le 20 mai 2014)

LA JUGE SHARLOW

[1] La Cour est saisie d'un appel d'une décision du Tribunal canadien du commerce extérieur (AP-2012-036) rejetant pour défaut de compétence une décision de classement tarifaire rendue par le président de l'Agence des services frontaliers du Canada.

[2] Nous ne sommes pas convaincus que la décision rendue par le Tribunal est entachée d'une erreur justifiant l'intervention de la Cour.

[3] L'appel sera rejeté avec dépens en faveur de l'intimée J. Cheese Inc. Le président de l'Agence des services frontaliers du Canada, intimé, n'a pas demandé de dépens.

« K. Sharlow »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme
Yves Bellefeuille, réviseur

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-262-13

**(APPEL D'UNE DÉCISION DU TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE
EXTÉRIEUR RENDUE LE 3 MAI 2013, APPEL N° AP-2012-036)**

INTITULÉ : BALANCECO CANADA c. LE PRÉSIDENT DE
L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS
DU CANADA ET J. CHEESE INC.

LIEU DE L'AUDIENCE : Ottawa (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : LE 20 MAI 2014

**MOTIFS DU JUGEMENT
DE LA COUR :** LA JUGE SHARLOW
LA JUGE DAWSON
LE JUGE MAINVILLE

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : LA JUGE SHARLOW

COMPARUTIONS :

David Wilson Pour l'appelante
Anna Turinov

Elizabeth Kikuchi Pour l'intimé le président de l'Agence des services
frontaliers du Canada

Richard Wagner Pour l'intimée J. Cheese Inc.

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Cavanagh LLP Pour l'appelante
Ottawa (Ontario)

William F. Pentney Pour l'intimé le président de l'Agence des services
Sous-procureur général du Canada frontaliers du Canada

Norton Rose Fulbright Canada Pour l'intimée J. Cheese Inc.
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Ottawa (Ontario)